

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE SAINT-MARTIN-D'HERES

REUNIONS PUBLIQUES DES 12 FEVRIER ET 4 MARS 2009

> SYNTHÈSE DES DEBATS

Les réunions publiques des 12 février et 4 mars 2009, qui ont réuni plus de 150 personnes,

avaient pour objectif un premier échange avec la population sur 4 grandes problématiques :

- la place de SMH (35.200 habitants) dans l'agglomération grenobloise (400.000 habitants),
- l'aménagement de SMH autour du logement et de la vie de quartier,
- le développement de SMH avec l'université, la vie économique et le commerce de proximité,
- la construction d'une ville durable pour prendre en compte les enjeux environnementaux et climatiques.

En présence du maire, d'élus et de techniciens, l'animateur de ces réunions, François Ohl, a amené les participants à s'exprimer voire à se positionner sur des thèmes touchant l'intérêt général, tout en restant à l'écoute des intérêts particuliers.

C'est à partir de ces premiers échanges que le travail sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) peut aujourd'hui s'amorcer, dans l'objectif de le présenter à la population à la fin de l'année 2009.

Il se poursuivra au travers de prochaines réunions thématiques et de secteurs.

Parmi les grands questionnements :

AGGLOMERATION

- la place de SMH dans l'agglomération, ainsi que celle de son campus, souvent vécu comme « à part » et non comme une ressource potentielle pour le développement de la ville
- la notion de « polycentralité » et d'équilibre à l'échelle de l'agglomération vis-à-vis de la ville-centre (mixité sociale, implantation des équipements ..)
- faire de SMH un pôle de vie au sein de l'agglomération
- le lien au Nord avec les communes de La Tronche et de Meylan

DEVELOPPEMENT URBAIN

- le devenir des réserves foncières, dont celle des Alloves
- le maintien de la qualité du cadre de vie, notamment dans le secteur Village
- les atouts du campus universitaire en tant que « pôle de vie » à valoriser
- le besoin d'un projet global et cohérent

LOGEMENT

- la réponse aux besoins exprimés à l'échelle d'agglomération, face à la nécessité de densifier en respect des objectifs environnementaux et du cadre de la loi SRU (Solidarité & Renouvellement Urbains)
- les actions à mener en direction des quartiers dits « sociaux » de SMH (Renaudie, Champberton ..)

ECONOMIE

- les conditions de création, du maintien et de la dynamisation des commerces de proximité et des marchés
- le renouvellement industriel des ZI Sud et Bourgamon
- le développement d'activités innovantes, notamment en liaison avec le campus universitaire
- la création d'entreprises et de pépinières d'entreprises

- la requalification de l'avenue commerciale Gabriel Péri

DEPLACEMENTS

- la qualité de la desserte en transports en commun, en particulier sur l'avenue de la Galochère
- la poursuite de la structuration urbaine et commerciale autour du tramway
- l'amélioration des transports avec le campus universitaire (accessibilité, fréquence...) pour créer des flux d'échanges professionnels, commerciaux et économiques entre le futur pôle de vie du centre-ville et le campus
- la question du prolongement de la ligne D du tramway

ENVIRONNEMENT

- la préservation et la « perméabilité » de la colline du Murier
- la place de l'agriculture périurbaine et le maintien des espaces agricoles sur SMH
- l'optimisation de la gestion de la lumière et des espaces verts de la Ville
- la prise en compte des piétons et des cycles dans le développement de la ville

ACCESSIBILITE

- l'accessibilité aux commerces et aux services marchands (service bancaire par exemple) et non marchands (salle de spectacles – équipements publics) dans les quartiers ou à proximité

COMPATIBILITE

- la cohérence du PLU avec les documents supracommunaux tels que le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), le PDU (Plan de Déplacements Urbains), le PLH (Programme Local de l'Habitat)

CONCERTATION

- le cadre de la concertation, l'association de tous types de publics (habitants, associations, monde économique et universitaire ..), la prise en compte du fruit des débats
- l'accès à l'information : documents d'étude et de diagnostic
- la compréhension du vocabulaire propre au projet PLU

ATTRACTIVITÉ DE LA VILLE

- ne pas réduire SMH à une ville dortoir, avec une image de quartiers sociaux et/ou vieillissants

BUDGET

- la capacité de la Ville à mettre en œuvre financièrement de nouveaux projets